mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr
www.primarette.fr

Infos Mairie n° 47

juillet - août - septembre 2013

Le passage à l'heure d'hiver se fera dans la nuit du 26 au 27 octobre 2013. Cet horaire sera valable jusqu'au 30 mars 2014.

La Mairie

Téléphone : 04.74.84.57.27
Fax : 04.74.79.51.50

Ouverture au public :

mercredi, jeudi, vendredi } de 9h00 à 11h30

Mme le Maire reçoit sur R.V. le matin des jours ouvrés, sauf le mercredi.

Tél. du Maire
Mme APPRIEUX :
04.74.84.51.63

Tél. des Adjoints :
M. DANZO : 04.74.84.56.94
M. FAURE : 04.74.84.56.76
Mme BRAGANTI :
04.74.20.47.30

Agence Postale :
04.74.84.57.30
Ouverture au public :

du lundi au vendredi :
8h30 - 11h00
samedi : 8h00 - 11h00

LE MOT DU MAIRE

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée

Le mois de septembre est déjà là. En fait, le "calendrier scolaire" rythme quasiment plus nos vies que le calendrier annuel car voici le cortège des reprises qui a démarré, faisant oublier l'été et ses moments de détente, de repos. Quoique repos pas toujours ! Car l'été est souvent mis à profit par vos élus, agents communaux et membres des associations pour programmer des travaux d'entretien par exemple.

C'est le cas pour les travaux de certains tronçons de voiries, de réfection de routes, pour les travaux du stade et enfin pour l'entretien à l'école, profitant justement de l'absence des élèves ; mais vous lirez tout cela dans les pages intérieures de ce nouvel Infos-mairie.

Puisque nous parlons rentrée, parlons rythmes scolaires : cela sera un dossier important sur cette année scolaire, puisqu'ils devront être appliqués à la rentrée 2014. L'ensemble des communes du Territoire de Beaurepaire réfléchit pour mettre en place un aménagement des horaires le plus adapté aux besoins de l'enfant. Nous pensons présenter, en concertation avec les enseignants, un avant projet à l'académie au cours du mois de décembre.

Durant le mois d'août notamment, vous avez constaté des coupures de tension sur les lignes téléphoniques ; France Telecom nous signale que la plupart des dégâts constatés sur les réseaux sont dus aux nombreux arbres non élagués qui jalonnent le réseau.

Vous, riverains de ces lignes, pensez à l'entretien de vos arbres de façon à sauvegarder la sureté et la commodité des voies.

Et maintenant le coup de greule de votre Maire et de son Conseil.

Vandalisme gratuit sur la commune encore et toujours !!!

Dans le dernier Infos-mairie, nous relations les dégradations faites sur la clôture du stade. C'était en juin, et mi septembre la liste se rallonge. Les vitres du vestiaire du stade ont été cassées et le feu mis à une poubelle sans aucune notion du risque engendré par ces actes ! La réfection du toit des vestiaires vient d'être terminée, les frisettes du plafond sont neuves et viennent d'être posées. Tout aurait pu partir en fumée par le seul geste imbécile et inconscient de quelques malfaisants qui viennent plomber les efforts et les finances de la commune et donc vos impôts.

QUE FAIRE ?

Que diriez vous, vous parents, si par la faute d'un petit nombre, nous abandonnions les travaux ou les réparations du stade par exemple ? Ou vous les ados si vous étiez privés de ce stade par la faute de quelques mauvais individus ? Alors aidez-nous tous à faire prendre conscience de la valeur des biens de la communauté, et signalez ce qui vous parait anormal lorsque vous en êtes témoin.

Peut être devrions nous passer sous silence ces infractions pour ne pas leur donner de l'importance et faire de la publicité à des actes qui ne méritent que mépris. Cependant nous tenons à informer la population de ce qui se passe sur la commune, vous faire part de notre souci constant de maintenir un cadre de vie sécurisé pour tous. Mener à bien un budget déjà très serré lorsque les imprévus de ce genre se succèdent sans cesse, au détriment de ce qui est primordial à réaliser, va devenir impossible sans l'aide d'une fée et nous ne sommes ni magiciens ni prestidigitateurs.

Il est dommage que je termine ainsi mon mot du maire, mais il faut que tout le monde prenne conscience de ses actes et de leurs conséquences.

Le Maire, ***Angéline APPRIEUX***

En bref .....

Primarette dispose d'un service de TAXI :

TOUT A DOM 530, route du Louvier 38270-PRIMARETTE **04 74 79 52 36** ou **06 63 48 88 78**

Pour tous **transports médicaux** assis (tiers payant conventionné), accompagnement assuré, aide aux personnes dépendantes, présence d'une éducatrice pour l'accompagnement des enfants.

Remise Primarettoise de 10 % pour vos besoins en **transports privés**, gare, aéroport etc...

Disponible **7 jours sur 7**, à toute heure, discrétion assurée, véhicule 7 places suréquipé.

11 novembre à Primarette

La commémoration de l'armistice de 1918 se déroulera le **11 novembre à 10h30**, devant le monument aux morts.

TELETHON 2013

Une réunion de préparation du téléthon 2013 aura lieu **le 05 octobre 2013 à 09h30**, en mairie, salle du conseil. Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Marie Paule GUILBAUD 04.74.84.54.08

Entretien des haies, empiètement de la végétation sur le domaine public

Il est temps de tailler les haies et d'élaguer la végétation qui empiète sur le domaine public ou qui est susceptible de gêner la visibilité des usagers de la route. Il en va de votre responsabilité en cas d'accident.

Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est **obligatoire** (art L.9 du code électoral), mais c'est aussi une démarche volontaire qui permet de participer à la vie démocratique de sa commune et de son pays.

Pour voter en 2014, vous devez vous **inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2013.**

Recensement militaire

Cette démarche est également **obligatoire** pour les filles et les garçons dès l'âge de 16 ans. **Attention, faute d'avoir été recensé vous ne pourrez pas vous présenter aux examens officiels (Permis de conduire, baccalauréat, etc...)**

Présentez vous en Mairie pour satisfaire à cette formalité.

Nouveau : l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires

Nouveauté 2013 : le centre Social de l'ile du Battoir se délocalise à PRIMARETTE pour les vacances scolaires de la Toussaint.

"L'accueil de Loisirs de Primarette" ouvre ses portes cette année dans notre commune et accueillera les enfants âgés de 3 à 12 ans. (Attention seulement 16 places disponibles pour le groupe des 3/6 ans).

Si vous êtes intéressés par cette formule de garde pendant les vacances scolaires, contactez le C.I.B. (Téléphone : 04 74 79 07 20). Une permanence information aura lieu à Primarette à la sortie de l'école.

Plus de détails dans la plaquette "Centre social et Culturel" reproduite en page centrale.

Rentrée scolaire.

64 élèves fréquentent l'école publique de Primarette

EFFECTIFS DES CLASSES :

Cycle 1 : 28 élèves
2 enseignantes (2 mi-temps) : Danielle LAURAIRE
et Aurélie OLLIVIER
PS : 10 élèves
MS: 7 élèves
GS : 11 élèves

Cycle 2 : 20 élèves
Une enseignante : Eline CUZIN
CP: 9 élèves
CE1 :4 élèves

Cycle 3 : 16 élèves
Une enseignante Nelly FERRAND, Directrice
CM1: 8 élèves
CM2 : 8 élèves

Nous gardons les mêmes enseignants que l'année dernière.

Travaux de voirie et sur les bâtiments communaux

Rue du Lavoir :
En 2012 l'élargissement de cette voie et la stabilisation de la butte n'avait pas permis la finition de la chaussée en bicouche suite aux conditions climatiques devenues hivernales.
Avec notre Syndicat Intercommunal de Voirie la chaussée à été rechargée, avec une finition en bicouche sur une longueur d'une centaine de mètres environ.

Chemin de la Martinière :

Programmée en 2012 la réfection de cette voie n'avait pu s'effectuer n'ayant pas obtenu, dans les temps, l'accord de subvention du Conseil Général.
L'Entreprise Buffin a procédé début septembre aux travaux de préparation des bordures et d'arasage des remontées de sol puis effectué un enrobé sur une longueur de 1 km 200 à partir de la Départementale 51. La poursuite des 500 m restant jusqu'au croisement du chemin des Coches devrait être programmé sur 2014.

Autres voies :
Fin août a été effectué sur la totalité des chemins communaux une passe de fauchage afin de lutter contre l'ambroisie.

Le stade :

La rénovation de la toiture du local à été effectuée en septembre par l'Entreprise des Charpentiers de Sonnay, mais elle a failli partir en fumée à cause d'un geste inconsidéré.

La lutte, sur la surface de jeu, contre l'envahissement par les taupes s'est poursuivie durant tout l'été, ainsi que l'entretien de la pelouse

Local attenant à l'Eglise :
Les travaux de rénovation complète de la toiture ont été entrepris en septembre. Lors de ces travaux il a été constaté des détériorations, dues aux intempéries, au niveau de la charpente engageant des frais supplémentaires de remise en état.

"Les escargots du Fongarot" : une nouvelle activité agricole sur la commune

Un bout de terrain, l'eau du Fongarot, la volonté de valoriser un terroir, la perspective de régaler les gastronomes, le choix de promouvoir la qualité des produits régionaux : autant de raisons pour Jean-Michel COLLION de s'installer sur la commune et de se lancer dans l'aventure passionnante de l'héliciculture.

Pourquoi élever des escargots ?

Parce que c'est BON !
Parce que c'est une activité à taille humaine
Parce que c'est un emblème de la cuisine française
Parce que c'est un savoir-faire traditionnel
Parce que c'est une filière de l'avenir

Qu'est-ce que l'**héliciculture** ?

C'est une activité prenante et saisonnière. Le travail ne saurait pas se résumer à nourrir et voir grandir les fameux gastéropodes. Comme d'autres productions agricoles, l'héliciculture est avant tout un cumul de trois métiers en un :

- **L'élevage des escargots "GROS GRIS"** (Helix aspersa maxima) se fait en parc de début mai à fin octobre. La journée, les escargots se protègent sous des structures en bois et dans une végétation dense. Le soir, ils sont arrosés pour les inviter à sortir. La nuit venue, en plus des végétaux nutritifs semés dans le parc, ils trouveront une nourriture complémentaire à disposition sur les mangeoires (des nutriments végétaux et le calcaire indispensable pour la formation de leur coquille). Ainsi alimentés ils atteindront leur taille et leur maturité à l'automne et au moment du ramassage.

- **La transformation des escargots** se fait à l'issue de l'élevage. Les escargots sont ramassés, puis séchés en filets pendant une courte période de jeûne. Ils sont ébouillantés, décoquillés, lavés au gros sel (enlever le mucus), parés (enlever le tortillon), lavés plusieurs fois puis blanchis, et enfin surgelées (après passage en court-bouillon pour certains). Les chairs blanchies sont ensuite utilisées, selon leurs calibres, dans les différentes préparations possibles. Toutes ces opérations nécessitent un travail en laboratoire agréé.

Primarette

- **La commercialisation des produits à base d'escargots** se fait au plus près des consommateurs, pour offrir un service de proximité sur des produits de qualité. Les points de ventes sont à répartir entre commercialisation à la ferme, sur les marchés, sur les marchés de Noël, dans des magasins fermiers, plus quelques restaurateurs et autres traiteurs référents.

Où en est l'élevage ?

Depuis un an le projet avance par étapes :

Permis de construire (laboratoire)
Formation spécifique à cet élevage et au travail en laboratoire
Construction d'un premier parc et accueil de 40 000 premiers "gros-gris"
Travaux d'assainissement
Démarrage du chantier du laboratoire…

Le chemin sera encore long avant de présenter les premiers produits à la vente. Si l'objectif est de transformer sur place, ce ne sera pas encore le cas cette année car le laboratoire n'a pas pu être construit à temps. Pour la production 2013, il faudra donc louer un laboratoire afin de transformer les escargots.

Dès cet hiver, les premiers gastéropodes produits sur Primarette seront à déguster, n'hésitez pas à vous renseigner et à les goûter.

Les vieilles demoiselles défilent à Primarette

Le 7 juillet à Primarette, ce n'était pas le grand prix de Monaco qui, comme tout le monde le sait, se déroule dans la ville, mais simplement un rassemblement de vieilles "Volkswagen" dans notre village ! Toutes proportions gardées, il y en avait néanmoins tous les ingrédients : bruits assourdissants des pots d'échappement d'une cinquantaine de voitures (VW, Cox, Combis et autres dérivés), des spectateurs venus les admirer et la chaleur accentuée par un punch servi par Noël et Aude. Car c'est à l'invitation du café restaurant « chez LUCAS » que l'association « Bougeons nous la vie et Saint Jean Calendriers » faisait halte à Primarette pour son 5ème meeting VW. Cette étape avait lieu sur un circuit qui les emmenait à la base de loisirs des Eydoches à Faramans où se sont déroulées les animations du weekend.

Petit film du tour de France 2013

Pour son passage à Primarette le 14 juillet, le 100° tour de France laissera un excellent souvenir aux nombreux spectateurs massés le long de la départementale 538, du pont du TGV au pont du Dolon ; la caravane publicitaire a fait patienter les amateurs de la discipline qui ont apprécié le passage (trop rapide) du peloton des coureurs en route vers les sommets du Ventoux.

Infos santé sur le territoire de Bièvre - Valloire

Comme l'année dernière, **le Syndicat Mixte du Pays de Bièvre-Valloire** en partenariat avec le Conseil Général, l'IREPS Rhône-Alpes / Education Santé Isère, la MOB et de nombreux acteurs du territoire organisent en octobre 2013 des ½ journées santé sur le territoire de Bièvre-Valloire.

Ces ½ journées, **anonymes et gratuites** permettront à la population d'accéder à différents services de santé :

- **dépistage VIH – Hépatites et Infections Sexuellement Transmissibles**,
- informations autour des questions de **contraception / sexualité**,
- informations autour des **dépistages organisés des cancers**,
- **mise à jour des vaccinations** pour les majeurs ou les mineurs accompagnés de leurs parents
- **bilans bucco-dentaire** (uniquement à Beaurepaire et La Côte-Saint-André),
- informations autour des **droits relatifs à la santé** (uniquement à Beaurepaire, La Côte-Saint-André et St Etienne de St Geoirs),

Ces ½ journées se dérouleront sur 5 bourgs de Bièvre-Valloire : Beaurepaire, La Côte-Saint André, Le Grand Lemps, St Etienne de Saint Geoirs et Viriville :

- le jeudi 3 octobre 2013 : ½ journée santé à La Côte-Saint-André - de 10h à 14h
- le lundi 7 octobre 2013 : ½ journée santé à Saint-Etienne de Saint Geoirs - de 10h à 14h
- le lundi 7 octobre 2013 : ½ journée santé au Grand Lemps - de 16h à 19h
- le mercredi 16 octobre 2013 : ½ journée santé à Beaurepaire - de 10h à 14h
- le mercredi 16 octobre 2013 : ½ journée santé à Viriville - de 16h à 19h

Plus d'Infos au 04.76.12.11.95

Infos Spectacles sur le territoire de Beaurepaire

Tarifs préférentiels pour tous les spectacles de la MC2

La Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire est **adhérente à la MC2 de Grenoble**.

Cette adhésion permet à tout habitant du territoire qui désire se rendre à un spectacle à la MC2 à Grenoble de **bénéficier du tarif réduit "Carte MC2".**

Pour cela vous devez pendre contact avec Karine BRUAS à la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire soit par téléphone au 04 74 79 19 24 ou par e-mail : karine.bruas@territoire-de-beaurepaire.fr.

Elle effectuera votre réservation.

Néanmoins, le règlement devra se faire directement à la MC2 et ce bien avant le spectacle.

Infos Culture à propos du loup (Voir infos-Mairie n° 46)

Dans la précédente édition de votre Infos-Mairie (n° 46, avril-mai-juin) nous vous avons informé de la visite à Primarette du Professeur Jean Marc MORICEAU dans le cadre de ses enquêtes sur le loup. Notre commune a payé son tribut à ce prédateur et vous pouvez retrouver une partie de notre histoire dans son livre :

"***Sur les pas du loup***, *tour de France historique et culturel du loup du moyen âge à nos jours*" qui est sorti en librairie le 26 septembre 2013, (Librairie Editions de Montbel) (parution officielle à l'occasion du symposium international sur le loup à Saint Martin de Vésubie (06) du 9 au 12 octobre).

Cet ouvrage peut également être commandé directement à l'éditeur à partir de ce lien :
http://www.montbel.com/boutique/fiche_produit.cfm?ref=M177&type=24&code_lg=lg_fr&num=1

"Sensibilisation" des enfants au problème de l'Ambroisie

En partenariat avec la commission agriculture et environnement, l'observatoire des ambroisies et l'école primaire de Primaire, ce sont les enfants de l'école primaire de Primarette qui sont sensibilisés à l'ambroisie cette année.

Quentin Martinez de l'Observatoire des Ambroisies (Dijon) est venu jeudi 20 juin leur parler de l'ambroisie. Au sommaire de l'après midi : présentation de la plante avec observation de plants et mode de reproduction.

De nombreuses questions ont été posées et les enfants ont appris comment éviter l'apparition de l'ambroisie et comment l'éradiquer.

Des plaquettes à destination des parents ont été distribuées aux enfants.

Espérons que, grâce à cette initiation pédagogique des enfants, toute la population de Primarette sera sensible à la lutte contre cette plante nuisible, même si dans la mythologie grecque elle était considérée comme une substance divine, principalement destinée à la nourriture des dieux !!

Kermesse du "Sou des écoles"

Fin juin, le Sou des Ecoles a joué à cache-cache avec la météo. Les 28 et 29 juin n'étaient en effet pas propices à faire des fêtes en plein air. Qu'importe, la chaleur et le soleil étaient présents dans les cœurs de tous les enfants.

Tout a débuté le vendredi par le spectacle des écoles qui clôture l'année scolaire écoulée.

Après l'apéritif offert par le sou des écoles, la soirée s'est poursuivie par la traditionnelle kermesse organisée pour les enfants (balade en poney, tir à la carabine, pêche aux cadeaux …) et le tirage de la tombola qui a fait de nombreux heureux.

Les pluies du samedi après midi n'ont pas eu raison de la détermination des boulistes passionnés et des organisateurs. Ce sont 20 doublettes qui se sont mesurées dans la bonne humeur jusque tard dans la nuit. Et ils ont eu raison de persévérer car la pluie a enfin fait relâche.

Pour parfaire ce weekend déjà bien rempli, les enfants effectuaient le lundi 1 juillet leur sortie de fin d'année dans le Vercors. Sûr qu'ils ont du profiter de cette journée pour évoquer la réussite des manifestations du weekend.

La fresque des enfants de "Ripatons et Bartifelles"

Cette année, les enfants de l'association Ripatons et Bartifelles se sont retrouvés tous les vendredis pour apprendre des danses du Dauphiné. Ils se sont également retrouvés autour d'un nouveau projet : la confection d'une fresque pour représenter l'association dont le but est de promouvoir transmettre et diffuser des chants, danses, musiques, arts et traditions populaires, principalement du Dauphiné mais également du monde entier.

Ce projet a été conçu et dirigé de main de maître, par Marlène BAS PINTO, diplômée en Histoire de l'Art et restauratrice d'œuvres d'art.

Les enfants de 5 à 11ans ont participé à des ateliers de peinture du mois d'avril au mois de juin.

Cette fresque a été inaugurée le vendredi 5 juillet 2013.

Un **S**chéma d'**A**ménagement et de **G**estion des **E**aux en Bièvre-Liers-Valloire…c'est **SAGE**

Le mot du SAGE

Grâce à l'accord et la participation des équipes municipales, c'est la **1ère** intervention du **SAGE** au sein des bulletins municipaux des communes adhérentes. Le **SAGE** les en remercie !

Habituellement interlocuteur auprès des élus du territoire de **Bièvre-Liers-Valloire,** le SAGE souhaite maintenant se tourner davantage vers chaque habitant de son territoire.

Qu'est ce qu'un SAGE et dans quel but ?

C'est un document de planification qui indique les orientations de préservation et de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant Bièvre-Liers-Valloire.
Ces enjeux sont la gestion de la quantité et de la qualité de l'eau de la nappe souterraine, la préservation des milieux aquatiques et la gestion des risques d'inondation.

L'organisation du SAGE Bièvre Liers Valloire

La Commission Locale de l'Eau
44 membres répartis en 3 collèges :
Élus - Usagers - État
décide

Le Bureau
18 membres
coordonne et aide aux décisions de la CLE

Les Commissions Thématiques
proposent les pistes de travail

Sa portée ?

Une fois approuvé par le Préfet, le SAGE sera opposable à l'État, aux collectivités locales et à leurs établissements publics ainsi qu'aux tiers.

Qui est derrière tout ça ?

C'est la **CLE**, Commission Locale de l'Eau, qui élabore le SAGE. C'est en quelque sorte le parlement de l'eau à l'échelle du territoire.

Carte d'identité du SAGE

Deux départements : Isère - Drôme
Superficie : 900 km²
Communes : 87 (72 Iséroises- 15 Drômoises)
Habitants : Plus de 100 000
Cours d'eau : Environ 650 km
Nappe souterraine : 500 km²

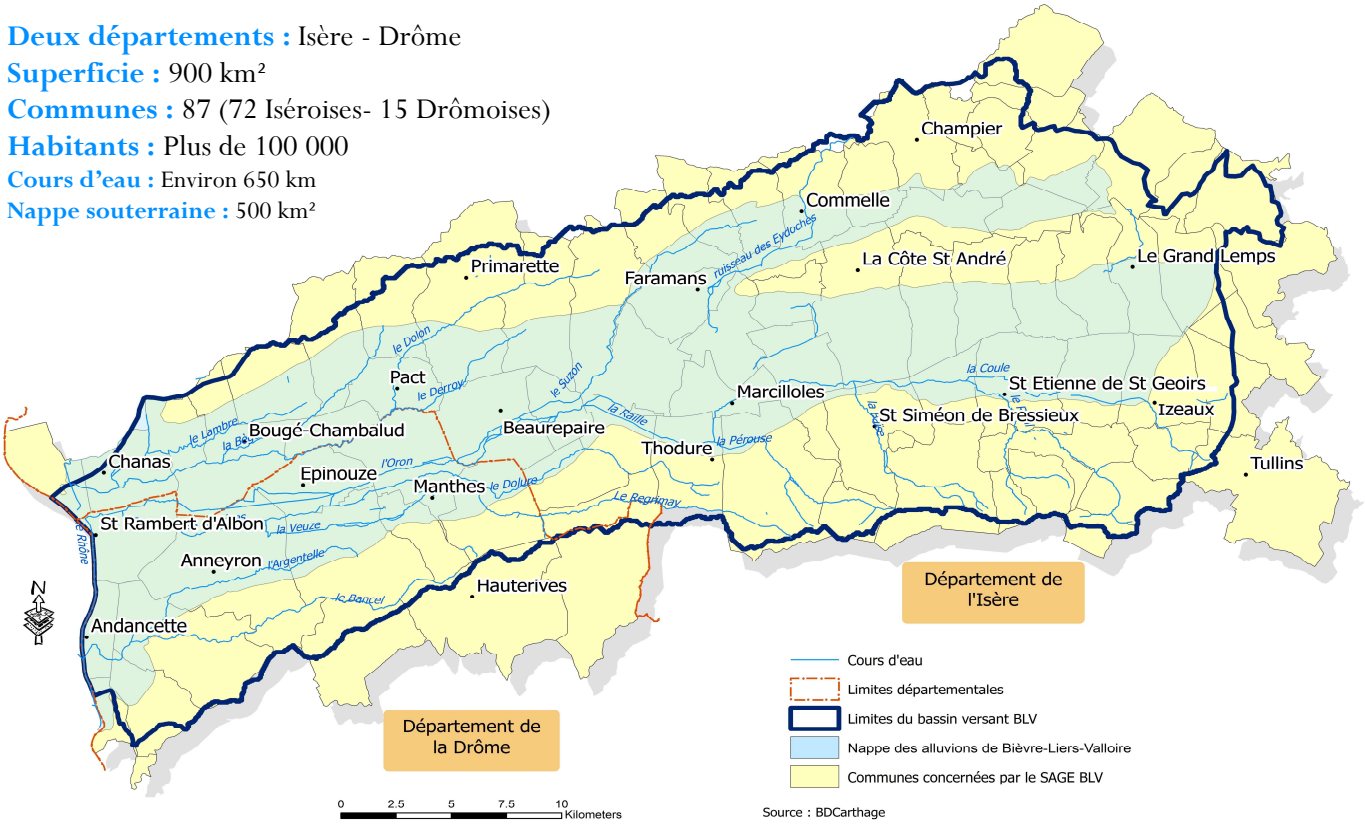

En attendant le prochain « Mot du SAGE »

Plus d'information et contact sur le site : www.sage-bievre-liers-valloire.fr

M. Philippe MIGNOT

Maire de Beaurepaire et Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Bièvre-Liers-Valloire

Un centenaire respectable fait son cinéma

Du 11/10 au 13/10/13.

25ème Rencontres Internationales du Cinéma, 4ème Salon du Livre du Cinéma et les 100 ans du cinéma l'Oron

Rencontres avec des acteurs, des réalisateurs et des personnalités du 7ème Art.

Projection de films français en avant première, en sortie nationale, sélection Cannes 2013, films pour enfants.

Compétition de courts métrages professionnels et amateurs.

Salon du livre en présence d'auteurs. Séances de dédicaces.

Programme et animations détaillés à venir.

Ces rencontres sont organisées par la Ville de Beaurepaire en partenariat avec le Cinéma l'Oron, l'association Autour de l'Oron, l'Office de Tourisme du Territoire de Beaurepaire, le Conseil Général de l'Isère, la Région Rhône-Alpes, la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire, la Chambre de Commerce et d'Industrie et les commerçants de Beaurepaire.

Plaquette "Accueil de loisirs à Primarette"

L'accueil de loisirs est encadré par :

Yann COASSE / Directeur BEATEP
Sylvain BARLATIER / Directeur adjoint BAFD
Des animateurs vacataires / Diplômés BAFA

Nous disposons comme le prévoit la réglementation :
D'un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et d'1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.
Nos animateurs expérimentés sont diplômés BAFA et BPJEPS

Permanences Inscriptions sur Votre commune

- Parking de l'école

Le Mardi 8 octobre
de 16h00 à 17h30

Le Jeudi 10 octobre
De 16h00 à 17h30

TARIF DES VACANCES

	Sans numéro CAF ou MSA Isère			Avec CAF ou MSA Isère		
Quotient	3 jours	4 jours	5 jours	3 jours	4 jours	5 jours
QF<620	48,00 €	64,00 €	80,00 €	35,97 €	47,96 €	59,95 €
621>QF<1020	51,00 €	68,00 €	85,00 €	38,97 €	51,96 €	64,95 €
1021>QF<1820	54,00 €	72,00 €	90,00 €	41,97 €	55,96 €	69,95 €
1821>QF<2520	57,00 €	76,00 €	95,00 €	44,97 €	59,96 €	74,95 €
QF>2521	66,00 €	88,00 €	110,00 €	53,97 €	71,96 €	89,95 €

Carte d'adhésion obligatoire : 10,00 €

Permanences Inscriptions

- Centre Social de Beaurepaire

Du Lundi au Vendredi
9h00 à 12h00
13h30 à 18h30

Le Directeur sera présent les lundis de 17h à 18h30 et les mercredis.

Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT lors de l'inscription

Carnet de santé / N° d'allocataire CAF ou MSA / Quotient CAF

Aucune inscription ne sera possible sans le quotient CAF ou déclaration de revenus.
Pas de réservation sans le règlement

Fin des inscriptions pour la 1ère semaine : Vendredi 11 Octobre
Fin des inscriptions pour la 2ème semaine : Vendredi 18 Octobre

Centre Social et Culturel

www.centreilebattoir.net

Accueil de Loisirs PRIMARETTE

NOUVEAU

Vacances de Toussaint
(fermé le vendredi 1er Novembre)

Du 21 au 25 Octobre : « Voyage autour du Monde »
Découverte culturelle, sport et Sortie Journée le Mercredi

Du 28 au 31 Octobre : « HalloweeN !!! »
Activités sportives et manuelles, projection de Films...

3 à 12 ans

Accueil du matin de 7h30 à 9h00
Accueil du soir de 16h30 à 18h00

Centre social et culturel de l'île du Battoir
Pour tous renseignements complémentaires :
par téléphone : 04 74 79 07 20
par mail : yann@centreilebattoir.net
sylvain.barlatier@centreilebattoir.net

Matinée "nettoyage" des chemins

Le samedi 14 septembre à 8h30, une vingtaine de primarettois (adultes et enfants) se sont retrouvés à la Mairie pour la matinée "nettoyage des chemins". Un grand sac plastique dans des mains bien gantées et la bonne humeur en bandoulière, ils ont, par petites équipes, arpentés les chemins de la commune, jusqu'à ce que sonne midi.

La chasse aux déchets a été fructueuse : deux remorques bien remplies ont été transportées à la déchetterie et de nombreux déchets recyclables ont été déposés aux points d'apport volontaire.

Des déchets de toute sorte : du paquet de cigarettes au garde boue de camion en passant par les bouteilles en verre ou en plastique, des canettes en aluminium, des bâches en plastique et autres conteneurs de restauration rapide ("Mac plastique" vous connaissez ?) ont été ramassés sur le bord de nos chemins.

Le verre de l'amitié a clôturé cette joyeuse et fructueuse matinée.

Que tous ces bénévoles venus donner un peu de leur temps pour le bien de tous soient vivement remerciés. Enfin, nous vous rappelons que "ne pas jeter ses déchets en pleine nature" est aussi un acte de civisme.

Sur votre agenda du prochain trimestre

Les événements proposés ci-dessous sont extraits du calendrier prévisionnel des associations de Primarette auprès desquelles il convient de vérifier si ces manifestations sont maintenues.

Octobre

Ve 4 : AG FNACA à 17h (Montseveroux)

Sa 5 : AG Ripatons et Bartifelles à 15h

Sa 19 : Soirée Théâtre (AADP)

novembre

Di 10 : Matinée Boudins (FNACA)
Lu 11 : Commémoration à 10h30
Ve 15 : AG AADP (Salle animation)
Sa 16 : Stage et bal country à 20h30 (Ripatons et Bartifelles)
Di 24 : Matinée Boudins (Fils Argent)
Ve 29 : Concours de coinche (FCC)

décembre

Di 1 : Concours de coinche à 14h (Sou des écoles)
Sa 7 et Di 8 : AFM TELETHON

Etat - Civil

Baptême Républicain : Correctif *(prénom erroné)*

Le 8 Juin 2013 : **Eline, Julie NIVON,** 55 B, route de Sablons, née le 26 novembre 2012 à Pierre-Bénite (69).

Mariages :

- Laurent CASTALDO et Céline BROCHEREUX, le 06 juillet 2013 à Primarette

Décès :

- M. PETIT Marc, 84 ans, décédé le 31/08/2013 à VIENNE,
- M. LEFEBVRE Gilbert, 91 ans, décédé le 06/09/2013 à PRIVAS -

Commission Communication : A. APPRIEUX, D. DANZO, K. BRAGANTI, M. AVALLET, M. SANTONAX.
Directeur de la Publication : Angéline APPRIEUX - Coordination, Composition et mise en page : Martial SANTONAX.
Comité de rédaction : Karine BRAGANTI, Michèle AVALLET, Martial SANTONAX.
Imprimé et distribué par nos soins (320 exemplaires).